Me connecter à Telepac

N°1	N°2
https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/	Si j'ai besoin de créer ou perdu ou oublié mon mot de passe.
Vertex to 2 00 201 201 (teppe privile deputs in fail; to black a underdat (storp pres finitis) on the 17th (hourse de inderdependent) Vertex	<complex-block><complex-block><complex-block></complex-block></complex-block></complex-block>
N°3	N°4
Mentrones LEGALES CONSELLS REPRINCES CONDITIONALITE PORMULARES ET	Final State St
N°5 Création du compte / mot de passe perdu Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes N° PACAGE : Dé01XXXXX Code INSEE du siège de l'exploitation : 60XX N° SIRET de l'exploitation : 60XX Date de naissance (ne pas renseigner pour une forme sociétaire) (ij/mnVaaaa) : 6 Date de naissance (ne pas renseigner pour une forme sociétaire) (ij/mnVaaaa) : 5 Code telepac *: în/sötxcegi * de covious à été dommuniqué dans un courrier spécifique. Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurse l'accés à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéciarations. Le Valider Contactez votre DDT (M/VDAAF ou demandez-le en Cilquant ic)	N°6 Création du mot de passe Lors de vos prochaines connexions sur le site TelePAC, vous devrez vous authentifier en indiquant votre numéro Pacage (qui est votre identifiant) et votre mot de passe. C'est vous qui choisissez votre mot de passe. Précisez le ci-après. Le mot de passe doit : • avoir une longueur minimale de 8 caractères • contenir au moins trois des quatre types de caractères suivants : lettres minuscules, lettres majuscules, caractères spéciaux (&(f(f(@)))))\$
Lorsque vous avez saisi toutes les informations demandees. <u>Cliquer</u> sur valider	Vous devez ensuite choisir votre nouveau mot de passe et le conserver précieusement.